



Pamiers, Le 29 novembre 2018

PV N° 1 ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 23 novembre 2018

District Ariège Football

ORDRE DU JOUR

- o A partir de 18h 15 : Accueil et émargement des clubs.
- Ouverture d'AG 19h00
- o Accueil des invités
- o Appel des délégués
- o Approbation du PV du 15 juin 2018
- o Allocution de Jean Pierre MASSE, Président du District de l'Ariège
- o Trésorerie générale
- o Rapport financier 2018/2019
- o Présentation : Etat de gestion
- o Présentation : Budget Prévisionnel
- o Intervention du cabinet Fiducial
- Vote des délégués
- o Intervention du Secrétaire Général
- o Intervention des personnalités
- o Récompenses
- Médailles
- Questions diverses.
- Pour permettre le déroulement normal de cette assemblée, l'ordre du jour pourra être modifié.

Le Président JP MASSE ouvre la séance en remerciant la Présence de Messieurs :

Michel CHARRANCON: président délégué de LFO

Pierre THEVENIN: Secrétaire général LFO

Alexandre JUGNIER: directeur de la DSPP

André MONTANE : Conseiller Départemental

Le Secrétaire Général fait appel des délégués :

93 Inscrits: 57 Présents.

Approbation PV du 15/06/2018



JP MASSE reprend la parole en invoquant la mobilisation de plusieurs clubs ariégeois pour leur soutien pour la catastrophe de l'Aude.

Il rappelle que depuis 5 ans avec l'ensemble des acteurs du foot et des instances pour que les valeurs éducation, citoyenneté, vivre ensemble résonne au sein de nos clubs.

Depuis le début de notre championnat, beaucoup trop d'incidents sur le terrain et autour de la main courante : les incidents répertoriés actent de violence, injures, menace de mort.

Le district en partenariat avec le service de l'état, justice, force de l'ordre et le rugby a signé un protocole en présence de Madame la Préfète de l'Ariège en juin 2018.

Aujourd'hui, avec les services de l'état, nous mettons en place une cellule qui aura pour but d'analyser tout fait quel que soit les catégories jeunes et séniors et de mettre en place un protocole de prévention en collaboration avec les services adéquats.

Beaucoup de discriminations entre garçons et filles et certaines dérives au niveau des consommations boissons buvettes.

Au niveau du fairplay, nous allons remodeler ce challenge.

M. Jugnier, directeur de la DSPP abordera le sujet de l'incivilité.

Mise en place d'une réunion sur les 4 pôles avec la rencontre des maires concernés sur l'augmentation des incivilités.

Coupe féminine qui se déroulera en France en 2019 et accompagnement des clubs amateurs au travers de la coupe du monde.

Rapport financier 2018/2019:

Marc Guichou trésorier général présente les tableaux des bilans actifs avec détails, bilans passifs avec détails, le compte résultat détail qui fait apparaître un excédent de 1827 €.

Il rappelle que chaque club lors de la convocation de l'AG a reçu l'ensemble du détail du bilan financier.

Présentation du budget prévisionnel 2018/2019

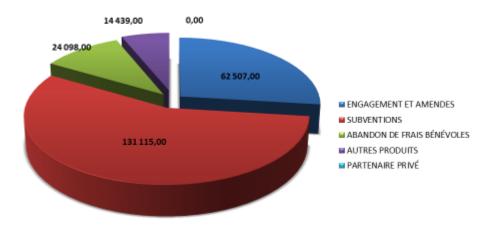
Le montant dégagé se situe autour de 231 130 €.

Le cabinet Fiducial fait une synthèse des comptes présentés aux délégués présents.

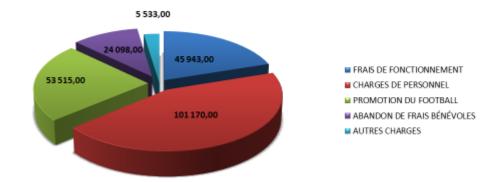
Aucune question n'est posée.



PRODUITS 2017/2018



CHARGES 2017/2018



ACTIF 2017/2018 PASSIF 2017/2018 **INVESTISSEMENTS ** CRÉANCES ET STOCK ** TRESORERIE* ** FONDS PROPRES ** DETTES



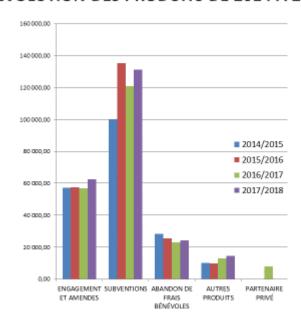




Comparatif 2014 à 2018

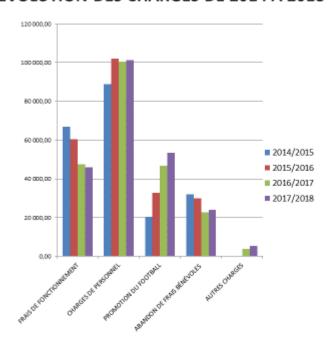


ÉVOLUTION DES PRODUITS DE 2014 A 2018





ÉVOLUTION DES CHARGES DE 2014 A 2018





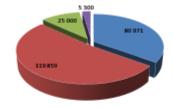




Budget Prévisionnel 2018/2019

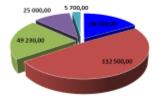


Répartition des produits 2018/2019



■ ENGAGEMENT ET AMENDES ■ SUBVENTIONS ■ ABANDON DE FRAIS BÉNÉVOLES ■ AUTRES PRODUITS

Répartition des charges 2018/2019

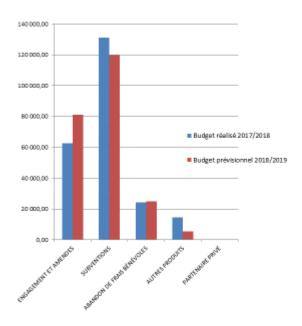


- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
 ABANDON DE FRAIS BÉNÉVOLES
- CHARGES DE PERSONNEL
- PROMOTION DU FOOTBALL

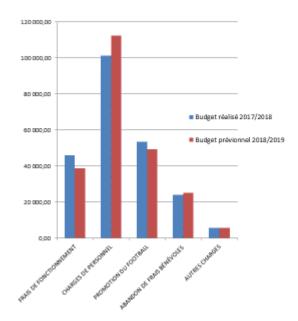
3, Avenue Saint Jean - 09100 PAMIERS Tél. 05 61 60 10 95 / Fax 05 61 60 28 58 / E-mail : secretariat@ariegefoot



ÉVOLUTION PREVISIONNELLE DES PRODUITS 2018/2019



ÉVOLUTION PREVISIONNELLE DES CHARGES 2018/2019



Il laisse la parole au trésorier général.

En conclusion malgré quelques restrictions budgétaires sur cet exercice on peut se satisfaire de la stabilité de nos comptes.

En revanche, il est important de renflouer notre trésorerie pour subvenir aux charges de fonctionnement non prévues : notamment notre siège DAF et notre futur bâtiment ainsi que les charges salariales tel que : fin de contrat, primes de précarités.

Néanmoins il faudra prendre en compte les baisses de subvention annoncées pour l'année 2019.

Il faudra chercher d'autres financements qui nous permettrons de poursuivre notre cap et nos orientations en particulier sur la formation de notre encadrement sportif.

Ce choix est une orientation voulue par la FFF et mise en œuvre par notre district.

Ce choix ne peut aboutir et réussir grâce et en partie avec la participation financière et conséquente de nos collectivités territoriales et de l'état.

Ces informations spécifiques qui représentent un coût important ont permis à nos techniciens de monter en compétence en matière d'organisation de stage d'animation de détection et de perfectionnement de nos jeunes.

C'est un bon retour d'investissement et nous souhaitons le poursuivre jusqu'à la fin de ce mandat.

Mis au vote le rapport financier.

Les délégués présents ont voté à l'unanimité ce rapport.

Le secrétaire général demande l'avis des clubs jouant le samedi soir et ayant des levés de rideau de pouvoir mettre la deuxième rencontre à 20H30.

Après discussion avec les délégués présents, une note sera envoyée aux clubs ayant des levés de rideau pour pouvoir adapter en horaire la deuxième rencontre à 20H30.

Le choix de cet horaire est de permettre à l'arbitre de lever de rideau de pouvoir clôturer ça feuille de match sans pression et de se mettre en très bonne condition pour la seconde rencontre.

Un état des lieux sur le nombre des licences au soir du 23 novembre 2018, nous sommes à 3762 licences imprimées en sachant qu'il y a un peu plus de 500 licences non comptabilisées en attente de validation.

Le secrétaire général revient sur la mise en place de la cellule de détection qui aura pour but, en partenariat avec l'état, d'analyser sur chaque évènement pendant et après rencontre jeunes et seniors. Cette cellule aura un regard sur les réseaux sociaux. Elle mettra en place toutes préventions aux rencontres dites difficiles un regard particulier sera porté sur des faits disciplinaires.

La cellule aura autorité de monter des dossiers en dehors de discipline et de transmettre auprès de la commission compétente (litiges et discipline).



Le secrétaire général laisse la parole à Monsieur Deleau, président de la commission de litiges et discipline. Celui-ci fait un état des incivilités au cours des rencontres depuis le début de la saison.

Au 23 novembre 2018, pour 267 matchs joués, nous arrivons à 13 agressions verbales, 9 agressions physiques et 19 rencontres concernées.

Ce qui fait 7,12 %.

En comparaison pour la saison 2017/2018, pour 608 matchs joués, 41 matchs sont concernés sur les incivilités : 23 agressions verbales, 18 agressions physiques d'où 6,74 %.

Comme vous pouvez vous apercevoir, avec 1/3 des rencontres, nous sommes proches des résultats de fin de saison 2017/2018.

La situation est grave. Nous sommes pointés du doigt par les journaux et un regard très appuyé des organismes de l'état.

La commission que je préside, prend et continuera à prendre des sanctions importantes qu'elles soient financières ou sportives tant pour les joueurs que les dirigeants.

La commission prendra aussi des sanctions de suspension de terrain.

Aujourd'hui, le monde a changé. Les terrains de football ou d'autres terrains pour d'autres pratiques sont devenus un défouloir d'hommes et de femmes et de parents notamment chez les jeunes. Je parle des catégories U11/U13.

Je rappelle mesdames, messieurs présents à cette AG, que nous sommes des bénévoles. Nous n'avons aucune rémunération ou primes de productivités. Nous n'avons pas de petites caisses noires pour faire des voyages.

Je tiens aussi à signaler quand vous recevez une convocation, votre présence est indispensable et nécessaire pour vous défendre. Jouer avec la chaise vide est plus négatif que positif.

Je vous ai préparé un powerpoint qui définit le fonctionnement de la CLD.







Le constat ...

- Augmentation sensible des comportements antisportifs, des insultes, des menaces et incivilités sur et en dehors du terrain...
- nocivité des réseaux sociaux
- Place pour la prévention et la formation ?
- Rôle et responsabilités des Présidents de clubs...

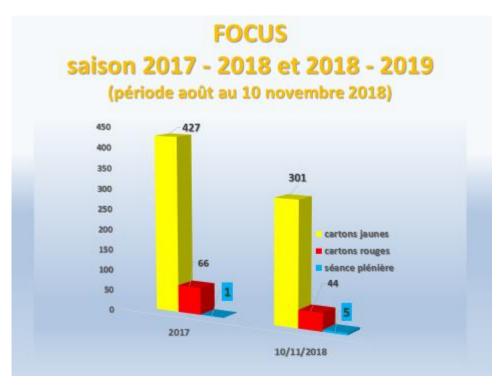


Les questions...

- Est-il encore possible, à l'heure actuelle, de jouer, de coacher, de regarder un match de foot, le week-end, en toute sérénité?
- Les arbitres sont-ils coupables de tous les maux ?
- Le DAF a t'il tous les moyens de juguler ces violences et autres incivilités ?
- Où sont les responsabilités?
- Tous coupables ? Ou tous volontaires pour tenter de faire changer les choses ?











Les réponses...

- Création d'un comité de surveillance réunissant:

la Préfecture,

le Tribunal,

la gendarmerie,

la police,

la DDCSPP,

la LFO,

le DAF...

2 représentants des clubs



 Repérer et sanctionner tous les actes d'incivilité, de violence, de menace... <u>SUR</u> et en <u>DEHORS</u> du terrain...





- Classement des rencontres à risques...



- Mise en place de moyens coercitifs par les services de l'Etat...
- Surveillance du comportement des éducateurs dans les catégories « jeunes »...
- Rappeler les droits et devoirs des dirigeants et Présidents...





- Le Président de la CLD ou l'un des membres élus de cette commission ont le droit (et devoir) de répondre aux clubs (ex: après parution des sanctions sur FOOTCLUB)...
- Tous les membres de la CLD (au même titre que l'ensemble des membres du Com Dir du DAF) sont <u>bénévoles</u> !!!
- « Le débat contradictoire » est le principe retenu lors des séances plénières ...

Mauvaises idées reçues...

- Croire qu'un pourcentage est prélevé sur le montant des amendes pour le financement de voyages ou autre agapes et festivités en direction des membres du DAF !!!
- Au DAF il n'y a que des nuls et des incompétents!
- Imaginer que les sanctions sont inventées par la CLD...
- Penser que ne pas venir à une convocation de la CLD est sans importance ...

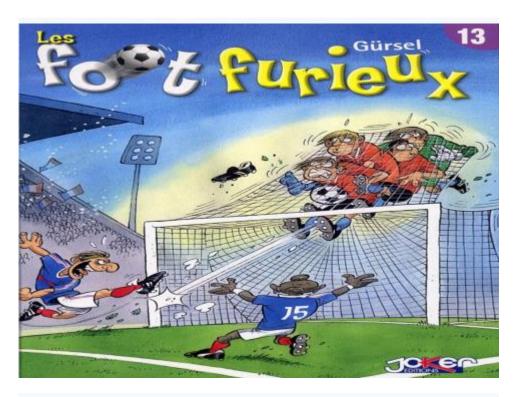


Les bonnes idées à promouvoir...

- La CLD applique les règlements et sanctions émis, votés et diffusés par la FFF et la LFO...
- Se présenter à la CLD suite à une convocation n'est pas une option, c'est à la fois un droit et un devoir...
- Chaque dirigeant et Président de club doit assumer ses responsabilités dans la gestion des « fauteurs de troubles »...











Monsieur Jean Pierre Masse remercie Monsieur Deleau et son équipe pour le travail présenté.

Questions diverses:

Le président du club de St jean du Falga demande la parole : la question est : mise en place d'une réunion en début de saison entre présidents de clubs, responsables des équipes séniors et arbitres comme cela se pratique lors des débuts de saison en championnat jeune.

Monsieur Masse répond qu'il en prend note et qui va se rapprocher auprès de la CDA pour la prochaine saison.

Deuxième question du club de Rieux de Pelleport : beaucoup de plateaux où les feuilles de matchs des jeunes en foot animation ne comportent pas de numéro de licences. Les clubs viennent sur les plateaux avec plus d'équipes que d'équipes indiqués dans l'engagement.

Qui est responsable en cas d'accident grave sur le plateau?

Réponse de Monsieur Masse et du secrétaire général :

1-le club qui accompagne les enfants.

2 -Le club qui est en charge du plateau

Pour information à partir du 1er décembre 2018, une notification sera faite par le secrétaire général aux clubs que des contrôles inopinés seront pratiqués par des délégués régionaux, départementaux ou membre du comité directeur. En cas d'infractions, le club sera exclu du plateau et un signalement sera fait auprès de la commission de litige et discipline et de la commission technique jeune.

Aujourd'hui, l'être humain est devenu procédurier. Vigilance est nécessaire auprès des éducateurs et des présidents de clubs.

Messieurs Montané, Jugnier et Charrançon prennent la parole.

Monsieur Masse reprend la parole en remerciant les uns et les autres à cette assemblée.



Récompenses :

Médaille argent FFF: Michel ROUCH (St Girons)

Médaille vermeil FFF: Marc GUICHOU (DAF)

Fin d'AG: 21H15







Vice-Président Délégué/ Secrétaire Général DAF

Tel: 0648916199/0561601095

secretariat@ariege foot.fff.fr